

Répartition des établissements scolaires publics et privés des 1^{er} et 2nd degrés à la rentrée 2016 [1]



(a) Y compris les maternelles autonomes, les écoles primaires avec cycles pré-élémentaires intégrés, les écoles primaires avec enseignement spécial, les écoles à classe unique et les écoles avec cycle incomplet. (b) Dont Lycée Polyvalent agricole de Pouembout (Minsitère de l'agriculture) et Lycée Polyvalent des îles. (c) Dont Lycée Professionnel agricole de Houailou (Do Néva*/ASEE) relevant du Ministère de l'agriculture.